

Le Québec et la mondialisation

Résumé de présentation, conférence IPSO sur l'économie et l'indépendance, 8 juin 2019

Nicolas Marceau, Professeur au département des sciences économiques, ESG-UQAM

La mondialisation désigne le processus d'intégration des marchés à l'échelle planétaire. Elle se constate dans l'accélération des mouvements de biens, services, capitaux et personnes entre pays depuis plusieurs décennies. Après s'être fortement intensifiée pendant des décennies, la mondialisation a ralenti avec la crise financière. Elle a, depuis, repris du tonus et il est probable qu'elle s'accéléra dans le futur, car les facteurs favorables à son expansion (baisse des coûts de transport, multiplication des accords commerciaux, large diffusion des TICs) demeurent présents.

Le Québec est un participant très actif de l'économie mondialisée. Rappelons que l'économie québécoise est très ouverte, en témoigne le fait que 45% du PIB du Québec est exporté. L'accès du Québec aux marchés internationaux est donc un facteur crucial pour son développement économique.

Certains dangers et périls accompagnent la mondialisation, parmi lesquels il faut noter la hausse des inégalités, l'uniformisation culturelle, la réduction de l'ensemble des politiques publiques possibles causée par la concurrence entre juridictions, et la perte de souveraineté des États découlant des accords commerciaux. Mais la mondialisation procure aussi des avantages importants à ses participants. Parmi ceux-ci, notons l'accroissement du commerce mondial et de l'activité économique, de même que la plus grande diversité de produits et les baisses de prix pour les consommateurs. Surtout, la mondialisation permet aux petits pays de prospérer. En effet, depuis l'avènement de la mondialisation, les frontières politiques et les frontières économiques ne coïncident plus. Un grand marché intérieur n'est plus nécessaire, il est possible de prospérer grâce à des ententes de libre-échange donnant accès aux marchés internationaux. Pour le Québec, cela veut dire qu'en tant que pays indépendant, il pourrait prospérer malgré l'étroitesse de son marché intérieur.

Pour profiter de la mondialisation et en amoindrir les problèmes, il est nécessaire de faire les bons arbitrages. Présentement, ces arbitrages sont faits par Ottawa pour l'ensemble du Canada, car les compétences en lien avec la mondialisation sont essentiellement fédérales. Malheureusement, il est souvent arrivé que le Québec paie pour procurer un avantage à une autre partie du Canada. Les arbitrages faits par le Canada ne sont pas ceux que le Québec auraient fait.

Avec l'indépendance, le Québec récupère l'ensemble des compétences en lien avec la mondialisation : nous négocions et signons nous-mêmes nos accords commerciaux ; nous encadrons nous-mêmes la mobilité des biens, services, capitaux et personnes ; bref, nous choisissons nous-mêmes les termes de notre ouverture sur le monde. En faisant nos propres choix et arbitrages en fonction de nos seuls intérêts, il va de soi que le Québec peut mieux profiter de la mondialisation et en éviter les écueils.

L'indépendance du Québec est donc bien plus avantageuse que le régime fédéral actuel pour faire face à l'accélération probable de la mondialisation dans le futur. Cet état de fait constitue un argument économique de plus en appui au projet de pays du Québec.